

Pour diffusion immédiate

Résultats des élections générales 2014 de l'ACF *Deux nouveaux députés élus par acclamation*

Regina, le 3 octobre 2014 - Suite de la fermeture de la période de mise en nominations, le vendredi 3 octobre 2014, deux nouvelles personnes ont été élues députés et députées communautaires à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Madame Éliane Garcia a été élue députée communautaire pour le district de Prince Albert, monsieur Serge Asana a été élu député communautaire pour le district de Battleford. Ces député.es communautaires ont été élus sans opposition.

Le 5 novembre prochain, un scrutin se tiendra à Regina, Saskatoon et Zenon Park. **Le public peut voter par anticipation en s'inscrivant auprès de la directrice des élections avant le 21 octobre 2014.** Le vote par anticipation se fait via la poste régulière.

Tous les député.es communautaires et la présidente seront officiellement assermentés à leurs fonctions au Rendez-vous fransaskois le 7 novembre lors d'une cérémonie qui se tiendra à l'hôtel Parktown à Saskatoon. La cérémonie d'assermentation est un événement public, la population est invitée à y assister. Rappelons-nous que le 26 septembre derniers 7 députés communautaires et la présidente ont été élue sans opposition.

En attendant le résultat du scrutin du 5 novembre, le résultat électoral 2014 se résume ainsi:

Présidente	Françoise Sigur-Cloutier
#1 Ponteix	Charles Lamboni
#2 Gravelbourg	Michel Vézina
#3 Willow Bunch	Vacant
#4 Bellegarde	Joseph Poirier
#5 Trinité	Paul Hounjet
#6 Regina	SCRUTIN LE 5 NOVEMBRE (David Lawlor, René Archambault Denis Simard)
#7 Saskatoon	SCRUTIN LE 5 NOVEMBRE (Patrice Ngouandi, Sophie Ferré, Darron Taylor)
#8 Battleford	Serge Asana
#9 Prince Albert	Josée Bourgoïn et Éliane Garcia
#10 Bellevue	Vacant
#11 Debden	Pauline Tétreault
#12 Zenon Park	SCRUTIN LE 5 NOVEMBRE (Paul-Émile L'Heureux, Carol-Guillaume Gagné)
#13 Moose Jaw	Hélène Chénard

Le mandat des députées et députés communautaires s'étendra jusqu'en novembre 2018. Le Règlement électoral prévoit une période de désistement d'une candidate ou d'un candidat d'une durée de 24 heures.

- 30 -

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

Source :
Marc Masson (Directeur des communications)
Tél : 306 924-8532 portable : 306-581-8532